



MEDIATHEQUE ALEXANDRINE

Lycée Français International André Malraux de Murcie

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2017-2018

Martine PELAYO
Professeur Documentaliste



SOMMAIRE

Introduction	3
I ÉTAT DES LIEUX.....	4
1. L'espace	4
2. Le fonds	5
3. Fonctionnement.....	6
II FORMATION DES ÉLÈVES.....	7
III ANIMATION, OUVERTURE CULTURELLE ET COMMUNICATION.....	9
1. Actions réalisées et projets.....	9
2. Communication.....	10
ANNEXES	

Introduction

Le CDI se définit comme un espace d'information, de communication et un lieu de culture, d'ouverture, de rencontre et d'intégration.

Les actions mises en place au sein de la politique documentaire de l'établissement participent à l'acquisition du socle commun :

- L'organisation et la gestion des ressources documentaires.
- La formation à la culture informationnelle (recherche, validation et sélection de l'information).
- La contribution à l'ouverture de l'établissement sur son environnement et la culture.
- La participation au dispositif de formation TICE.

Afin de mieux articuler toutes ces missions, je suis souvent sollicitée pour assister aux réunions notamment les conseils pédagogiques, les conseils de classe (6^{ème}) ou les réunions pédagogiques de certaines disciplines, notamment en anglais.

1 -L'espace

A l'intérieur, une grande salle avec 2 espaces bien définis :

- Un pour la lecture et projection avec un mobilier approprié, facilement modulable et très apprécié des élèves.
Capacité d'accueil sur les fauteuils : 25 élèves
En enlevant les fauteuils : 70 personnes



- Un pour le travail (grande table ovale) avec vidéo-projecteur qui permet d'accueillir une classe entière. (25 élèves)
- Au fond, 3 tables de travail avec 3 ordinateurs



La salle 7 (permanence) avait été aménagée pour être dédiée à l'orientation, mais vu la difficulté de gérer cette salle et l'éclatement des ressources documentaires provoqué, j'ai réussi cette année à « rapatrier » le coin Orientation en médiathèque : une nouvelle étagère pour les publications Onisep a été achetée et un petit kiosque Onisep créé.



Equipements Informatiques et audio-visuels :

- 10 ordinateurs portables (+ casques), en réseau, via WIFI.
- 3 grands postes fixes
- 2 postes pour les vidéo-projecteurs.
- 1 poste pour la documentaliste avec 2 écrans et surveillance sur tous les autres postes.
- 2 vidéoprojecteurs.
- 1 imprimante couleur, photocopieuse et scanner.
- Téléphone
- 1 grand écran mural a été aménagé cette année (l'écran de la télévision devenant insuffisant pour les nombreuses projections qui y sont faites.)

Les portables sont rangés dans une armoire fermée et sortis à la demande des élèves.

Il faut noter le peu d'incidences sur les ordinateurs malgré leur grande utilisation par de nombreux usagers!

Vu l'affluence d' élèves, le nombre d'ordinateurs portables est devenu insuffisant. L'achat de 2 postes supplémentaires serait pertinent.

2. Le fonds

Conforme aux recommandations de l'audit réalisée en mai 2013, nous avons depuis privilégié l'achat de documentaires afin de compléter et réactualiser le fonds documentaire.

Suite également aux instructions de Mme Clotilde Chauvin, formatrice, toute la signalétique a été refaite en trois langues.

Cette année toute la documentation sur l'orientation (brochures Onisep) a été renouvelée.

Le département d'anglais est en train d'établir une liste de fictions en anglais pour augmenter le fonds dans cette langue.

De nombreux DVD ont également été acquis.

Abonnements :

Renouvellement des abonnements aux périodiques suivants :

- Magazines :
 - *Sciences et vie Junior*
 - *Comment ça marche*
 - *Le Monde des Ados7*
 - *Phosphore*
 - *Nouvelle Revue Pédagogique NRP*
 - *L'Etudiant*

- Journaux
 - *La Verdad*

Logiciel :

Depuis mai 2011, nous travaillons sur le logiciel libre et gratuit PMB, qui permet de consulter le fonds directement en ligne.

Tous les documents acquis par l'établissement sont référencés dans le logiciel documentaire de la médiathèque . L'emplacement de ces documents est signalé dans PMB.

Prêts :

Tous les documentaires sont consultés sur place ainsi que les magazines.

Les emprunts sont souvent pour un travail à réaliser ou correspondent à un livre étudié en classe, ou pour faire une fiche de lecture demandée par un professeur.

Les élèves ont à leur disposition un cahier de suggestions qui leur permet de participer à la politique d'acquisition de la médiathèque.

Inciter à la lecture :

- Par les prêts/classe en partenariat avec les professeurs de lettres
- Par la politique d'acquisition
- Par une sélection et une exposition des dernières acquisitions sur un chariot à roulette

3 - Fonctionnement

Heures d'ouverture du CDI : De 8h45 à 16h45

Cette année, je n'ai bénéficié d'aucune aide (stagiaire ou vie scolaire) et je suis donc seule en charge de la médiathèque.

A l'entrée, les élèves s'inscrivent sur un registre.

HORAIRES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h50					
9h50	Español				
11h				4ème	
11h55				6ème	
12h30-13h					
13h00					
13h50	2nde			3ème	6ème
14h45				A.P. Term	
15h45				Español	

Libre
Accès

Fermé

Occupation de la médiathèque
Par des classes

Anglais compl.

Español

Fréquentation de la médiathèque par les élèves :

Nombre moyen d'élèves venant en Médiathèque à leur demande (libre accès) :

La médiathèque est un lieu très apprécié par les élèves et ils sont très nombreux à venir sur l'heure méridienne : de 25 à 65 (une quarantaine d'élèves en moyenne par jour).

Ce sont principalement des élèves du collège mais aussi des lycéens. (surtout des secondes).

Les premières et terminales ont un foyer mais certains viennent également en médiathèque pour y étudier dans le calme ou travailler sur les ordinateurs.

Malheureusement cette année 3 heures d'anglais complément sont situées de 13h50 à 14h45 et donc je ne peux ouvrir la médiathèque, ce dont se plaignent de nombreux élèves qui ont 2 heures pour manger et ne peuvent pas venir en médiathèque. Une salle leur est parfois ouverte sur demande pour y travailler.

Certains professeurs viennent également avec leur classe pour présenter des exposés ou travailler sur les ordinateurs.

Ces séquences pédagogiques ont lieu généralement avec la documentaliste mais aussi souvent l'enseignant se charge seul de sa classe.

FORMATION DES ÉLÈVES

L'objectif prioritaire et opérationnel de ces séquences pédagogiques est de construire des situations pédagogiques visant l'acquisition de compétences informationnelles.

Malheureusement, depuis 2 ans la charge horaire des emplois du temps des élèves ne permet pas d'inclure une heure au CDI avec la documentaliste.

Mon intervention est donc très ponctuelle, à la demande d'un professeur ou de moi-même.

1. - Avec les 6èmes, à ma demande, 2 heures en AP (avec le professeur de français), au début de l'année, m'ont permis de leur expliquer le fonctionnement de la Médiathèque, son règlement et leur faire découvrir les différentes ressources disponibles.

2. Anglais complément

Professeur d'anglais de formation, j'interviens en Anglais complément dans les groupes de compétences 1 heure par semaine avec les classes de 6èmes, 4èmes, 3èmes et seconde.

- En 6ème :

- Au premier trimestre renforcement des acquis lexicaux et grammaticaux.
- Le deuxième trimestre est consacré à la préparation aux examens de Cambridge (YLE).

- En 4ème :

- Durant le 1^{er} trimestre, réalisation d'un EPI avec la professeur de musique sur l'Afrique du Sud : Étude de l'histoire du pays à travers la musique (3 chansons en anglais)
- Un spectacle autour de l'Afrique du Sud, sa culture, sa musique et ses chansons aura lieu au 3ème trimestre.
- Le deuxième trimestre est consacré à la préparation aux examens de Cambridge (Niveau KET)

- 3èmes :

- Le premier trimestre a été consacré à la lecture cursive du livre " *The picture of Dorian Gray*" d'Oscar Wilde.
- Le deuxième trimestre est consacré à la préparation aux examens de Cambridge (KET ou PET)

- Secondes :

- Préparation aux examens de Cambridge (PET)

3. Espagnol

Notre établissement a mis en place deux programmes d'échange scolaire pour nos élèves de troisième :

- 1 avec « l'International School » de Dallas aux Etats-Unis
- 1 autre avec le Collège Jean Monnet de Flers (France)

Je me charge de donner des cours d'espagnol de renforcement aux élèves que nous recevons à raison de 3 heures par semaine.

Je donne également 2 heures d'espagnol à une nouvelle élève française de Terminale.

4. Orientation

Le fonds orientation est donc maintenant rassemblé et catalogué en médiathèque. Il est organisé et classé selon le principe du « kiosque Onisep » avec le même système des icônes.

Le fonds orientation est constitué de :

- documents, type « livre », soit des publications de l'abonnement ONISEP (collections Parcours et Dossiers) soit d'autres éditions et brochures sur les métiers, les études, les candidatures... ;
- documents, type « périodique », des revues l'Etudiant et des brochures sur les études en Espagne

A l'issue de la formation « Agora » effectuée à Madrid en novembre, 1 séance avec les élèves de Terminale pour leur présenter la plateforme et les y inscrire. Cet outil permet aux élèves de tous les lycées français du monde de se connecter pour s'informer et s'orienter sur leur formation.

Des prochaines séances auront lieu avec les classes de 1ères et Secondes.

Une conférence sur l'orientation est organisée pour le 20 avril par l'Université de Murcie pour les élèves de 1ère et Terminale.

De nombreuses autres activités sur l'orientation ont lieu mais sont organisées par la Prio (CPE) ou la Direction.

ANIMATION, OUVERTURE CULTURELLE ET COMMUNICATION

1. ACTIONS RÉALISÉES et PROJETS

➤ La documentaliste se charge généralement de réceptionner et distribuer les manuels scolaires en septembre (mais cette année géré par la vie scolaire pour arrêt maladie) puis d'élaborer les listes et vérifier les commandes en juin.

➤ Commémoration des armistices du 11 novembre et 8 mai :

- Elaboration d'un livret sur le programme des prestations

- Exposition d'affiches en faveur de l'économie de guerre en médiathèque

- Exposition d'affiches réalisées par les élèves sur la Grande Guerre vue par les peintres.

➤ Organisation et accompagnatrice du voyage au ski (Pyrénées français) des sixièmes du 2 au 9 février.

➤ Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité: Diffusion du Film « Ils sont partout » de Y. Attal suivi d'un débat animé par les professeurs d'histoire aux élèves de Seconde, Premières et Terminales.

- Même séance reconduite pour les élèves de Troisième le 9 février.

➤ Organisation du Marché solidaire (3 mars) : Grande journée de convivialité à l'occasion de la célébration du Carnaval suivi d'un marché solidaire et d'une

loterie à faveur d'une association humanitaire.

➤ Journée internationale de la femme : Organisation de la conférence et récital de Maram AL MASRI, poète Franco-Syrienne : 2 séances les 7 et 8 mars pour les élèves de Lycée et 3èmes

➤ Organisation du Printemps des poètes du 3 au 18 mars 2013 : "L'ardeur" (expositions poèmes, florilèges, enregistrements sonores, travaux réalisés par les élèves de la 6ème à la première,) en médiathèque. (fiche action : annexe 3)

➤ Semaine des Mathématiques du 12 au 18 mars : exposition d'affiches réalisées par les élèves de première avec leur professeur de mathématiques,

➤ Semaine de la presse du 19 au 24 mars :

Mise en place d'un kiosque basé sur le colis presse envoyé par le CLEMI. Des séances pédagogiques seront menées en lien avec les professeurs volontaires (articles de presse, étude de l'image dans la presse, comment est constituée la « une », ...)

➤ Journée Internationale du livre (23 avril) :

Organisation d'un marché d'échange de livres entre les élèves de la maternelle à la Terminale (fiche action : annexe 4)



➤ Course contre la faim

➤ Récital de chansons sur l'Afrique du Sud (présentation de l'EPI réalisé avec les élèves de 4ème.

➤ Accompagnatrice au voyage à Almagro pour voir la représentation théâtrale

de « La discreta enamorada » de Lope de Vega au Corral de las Comedias (24 mai)

➤ Organisation de la fête de fin d'année (22 juin)

La Médiathèque étant un lieu privilégié et apprécié de tous dans l'Etablissement de nombreuses réunions, conférences, projections y ont lieu mais ne sont pas organisées par la Documentaliste .

2. COMMUNICATION

Affichage : affichage de l'actualité de la Médiathèque dans la salle des professeurs et dans tout le lycée sur les événements importants.

Messagerie : régulièrement, les professeurs sont informés des événements culturels qui ont lieu en Médiathèque et invités à y participer.

La majorité des actions et projets de cette année seront certainement remis en place l'an prochain.

Janvier 2018

Martine PELAYO
Pofesseur-documentaliste

ANNEXE 1

Charte d'utilisation de la Médiathèque en l'absence de la documentaliste.

Préambule

Le règlement intérieur de la Médiathèque concerne toute la communauté scolaire. La présente charte a pour objet de définir les modalités et conditions générales d'occupation de la Médiathèque en l'absence de la professeur documentaliste et d'assurer l'utilisation des lieux, documents et outils informatiques dans le respect des lois et règlements.

Elle s'applique aux enseignants, surveillants, stagiaires, formateurs,

Règles de base:

Le professeur qui désire organiser une séance de travail en Médiathèque devra en informer – avec anticipation dans la mesure du possible- la personne responsable de la Médiathèque. Il devra signaler s'il vient seul ou accompagné de ses élèves.

La clé sera demandée au CPE. Un accusé de réception (voir ci-dessous) sera signé, mentionnant le jour et l'heure de la séance, la classe concernée et le matériel utilisé.

Respect du règlement intérieur de la Médiathèque.

Interdictions à faire respecter :

-Ni baladeurs, ni jeux de cartes, ni téléphones-portables, ni boissons, ni nourriture.

-Attitude correcte exigée.

-Respect du matériel de la Médiathèque : pas de pieds sur les fauteuils ou sur les tables, pas d'élèves assis sur les tables.

-Le matériel (chaises, fauteuils et tables) devra être re-disposé tel qu'il a été trouvé.

-Aucun livre/ document ne pourra sortir de la Médiathèque.

-La Médiathèque doit rester un lieu calme et silencieux. Pour le bien-être de tous: faire sortir les élèves trop bruyants .

Utilisation d'Internet :

-Rappel des grands principes: utilisation d'Internet réservée à des **fins strictement pédagogiques**.

-Ni jeux, ni «chats» ou forums de discussion ne sont autorisés.

-Utilisation du courrier électronique à des fins strictement pédagogiques.

-Ni le téléchargement illégal, ni l'installation de programmes ne sont tolérés.

Eteindre tous les ordinateurs, l'air conditionné et les lumières, refermer la porte à clé et la remettre au CPE.

DEMANDE D'UTILISATION DE LA MÉDIATHÈQUE EN L'ABSENCE DE LA PROFESSEUR – DOCUMENTALISTE

M.Mme :En qualité de :

Désire occuper la Médiathèque pour une séance de travail,

Le : durant la plage horaire :

– avec les élèves de la classe de : / - seul.

– **Matériel utilisé** : . télé / . vidéoprojecteur / . reproducteur DVD ou VHS

Ordinateurs : . de la télé / . du vidéoprojecteur / . fixes / . portables.

La signature de ce document entraîne l'adhésion à la Charte d'utilisation de la Médiathèque.

Date :

Clé remise leàh

Signature :

Clé rendue àh

ANNEXE 2

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MÉDIATHÈQUE ALEXANDRINE

La médiathèque est **un lieu de travail** qui met à la disposition des usagers (élèves, professeurs et tout personnel) un certain nombre de documents et ressources sélectionnés en rapport avec des enseignements et disciplines scolaires : livres, revues, documents, DVD, etc.

C'est également **un lieu d'enrichissement personnel** ou chacun peut venir s'informer et se cultiver, notamment par la lecture.

On vient donc en Médiathèque **pour lire** (BD, périodiques, contes, romans,) ou **utiliser un ordinateur pour effectuer des recherches documentaires**.

On y vient **pour faire un travail** ou **une recherche qui nécessite l'utilisation de documents** (dictionnaires, encyclopédies, ouvrages documentaires, périodiques...) Ce n'est donc pas une permanence!

MODALITÉS D'ENTRÉE ET COMPORTEMENT :

- Déposer les sacs ou cartables à l'extérieur ou à l'entrée et ne prendre que les affaires nécessaires au travail.
- Inscrire son nom, sa classe et l'activité que l'on veut mener (recherche documentaire, lecture,...) sur le registre situé à l'entrée.
- S'installer rapidement et **en silence** sans déplacer chaises et tables.
- Nourriture, boissons, chewing-gums, jeux de cartes sont interdits.
- Baladeur, téléphones portables doivent être éteints.
- On ne vient jamais en Médiathèque pour parler, ne rien faire, ni réaliser un travail qui ne nécessite pas l'usage des documents.
- Afin d'éviter trop d'entrées et sorties, on s'installe **au moins pour 20 minutes**.
- **Parler à voix basse pour ne pas déranger les autres.**
Une ambiance de calme étant nécessaire, les élèves trop bruyants ou perturbateurs seront sanctionnés et éventuellement exclus temporairement de la Médiathèque.
- Tout document consulté doit être remis en place (en cas de doute, demander à la documentaliste).
- Le règlement Intérieur de l'Etablissement s'applique en Médiathèque.

LE PRÊT :

- Les livres (romans, contes) peuvent être empruntés pour une durée de 15 jours (3 jours pour les BD), une prolongation peut être accordée sur demande.
- Certains documents sont exclus du prêt (dictionnaires, encyclopédies, livres d'art, manuels scolaires,)
- Les documents empruntés ou rendus doivent être systématiquement signalés à la documentaliste pour leur enregistrement.
- Les livres perdus ou dégradés doivent être remboursés.

LES ORDINATEURS :

- Les ordinateurs sont exclusivement des outils de travail, utilisables à des fins strictement pédagogiques.
- Jeux, ni «chats» ou forums de discussion ne sont autorisés.
- Utilisation du courrier électronique à des fins strictement pédagogiques.
- Ni le téléchargement illégal, ni l'installation de programmes ne sont tolérés.
- Inscrire son nom et classe sur la fiche des ordinateurs.

Les photocopies :

Elles ne sont autorisées que dans le cadre d'une recherche documentaire et s'il s'agit d'un document provenant de la Médiathèque.
Pas de photocopies personnelles.

Les impressions :

- Tout travail d'impression est subordonné à l'autorisation préalable de la documentaliste.
- Les impressions sont limitées : éviter le gaspillage, respecter le droit de la propriété intellectuelle (pas de copier/coller) ou enregistrer le document sur une clef USB.

La Médiathèque veut être un lieu calme, accueillant, agréable et confortable.

Pour qu'il le reste, respectons les droits et devoirs de chacun.

Pour tout renseignement, aide à la recherche, conseil, n'hésitez pas à vous adresser à la professeur documentaliste : Mme Pelayo.

ANNEXE 3

LYCÉE FRANÇAIS ANDRÉ MALRAUX DE MURCIE
Mission Laïque Française

Projet d'établissement 2015-2018 >

Axes 1 et 3	Du bilinguisme au plurilinguisme > favoriser l'acquisition de compétences linguistiques affirmées, certifiées, transposables / De l'ouverture culturelle au respect des diversités > pratiquer et comprendre les représentations culturelles, promouvoir les valeurs humanistes, s'ouvrir au monde
Programmes 112-132	Améliorer l'expression orale des élèves – Favoriser l'expression culturelle par des pratiques variées.
Action n° 1	Participer au Printemps des poètes à travers le thème : La poésie du quotidien mise en voix.

ORGANISATION DE L'ACTION

Objectif prioritaire et opérationnel : Développer la pratique de la langue dans son usage quotidien en s'appuyant sur le langage poétique.

Publics concernés : toutes les classes de Collège + Seconde et 1ère L.

Intervenants : Professeurs de français, d'espagnol et d'anglais et documentaliste.

Modalités d'organisation

DU LUNDI 11 AU VENDREDI 22 MARS : Exposer ses travaux en médiathèque pendant le Printemps des poètes.

- ▶ Réalisation en classe et en dehors de la classe de travaux sur la poésie en lien avec le vocabulaire du quotidien mais aussi les voix du poème :
- Classes de 5ème : rédaction de florilèges et exposition en médiathèque.
- Classe de 1ère L : réalisation d'une vidéo autour du recueil de Fancis Ponge , *Le Parti pris des choses*. Vidéo projetée en médiathèque.
- Classes de 2nde et 1ère : enregistrements audio de poèmes : inauguration d'une bibliothèque sonore mise à disposition des élèves à partir du Printemps des poètes.
- ▶ Pluridisciplinarité : participation d'intervenants extérieurs sur la poésie espagnole : conférence-discussion sur : poésie et cinéma et poésie et musique.

Moyens matériels et financiers éventuels, ressources

- ▶ Utilisation d'un caméscope.
- ▶ Utilisation de logiciels de montage vidéo.
- ▶ Utilisation de logiciels d'enregistrement audio.

Stratégies de communication

Effets attendus et modalités d'évaluation

- ▶ Développer l'expression orale dans son usage quotidien et poétique en particulier.
- ▶ Enrichir son lexique.
- ▶ Exprimer à l'écrit ses émotions à travers le langage poétique.
- ▶ Développer le goût de la lecture.
- ▶ Acquérir une culture humaniste.

Indicateurs de réussite

- ▶ Fluidité de la prise de parole en français.
- ▶ Intérêt des élèves pour la langue dans son usage quotidien.
- ▶ Intérêt des élèves pour la poésie.

Évaluation

- Action conduite : **oui**, complètement oui, partiellement non
- Difficultés rencontrées :
- Progrès constatés (voir indicateurs), performance ou niveau de réussite de l'action, mesure des effets de l'action sur les acteurs internes (professionnels), élèves et parents d'élèves :
- Indicateurs d'évaluation pertinents : oui, complètement oui, partiellement non
- Action à poursuivre arrêter modifier, selon les indications suivantes :
- Recommandations du comité d'évaluation :

ANNEXE 4

LYCÉE FRANÇAIS ANDRÉ MALRAUX DE MURCIE

Mission Laïque Française

Projet d'établissement 2015-2018

Axe1	Du bilinguisme au plurilinguisme > favoriser l'acquisition de compétences linguistiques affirmées, certifiées, transposables.
Programme 111	Favoriser la continuité des apprentissages
Action n° 4	Journée du livre (23 avril)

ORGANISATION DE L'ACTION

Objectif prioritaire et opérationnel :: Favoriser la lecture. Donner le goût pour la lecture et partage de livres aimés.

Publics concernés : De la maternelle à la terminale, tout public.

Intervenants : Professeur- documentaliste

Modalités d'organisation

Chaque élève fait don d'un livre de lecture ou documentaire en français, anglais ou espagnol et le remet à son professeur ou la documentaliste. Le 23 avril tous les livres sont exposés en médiathèque et chaque participant peut venir choisir un autre livre.

Moyens matériels et financiers éventuels, ressources

Échange de livres personnels.

Stratégies de communication

Mail d'information aux parents en leur demandant leur collaboration et autorisation.

Effets attendus et modalités d'évaluation

Développer le goût de la lecture.

Partager ses coups de cœur avec d'autres élèves, échanger des livres

Indicateurs de réussite

Le nombre élevé de participants et de livres échangés.

Évaluation

- Action conduite : oui, complètement oui, partiellement non
- Difficultés rencontrées : Manque d'intérêt au niveau secondaire.
- Progrès constatés (voir indicateurs), performance ou niveau de réussite de l'action, mesure des effets de l'action sur les acteurs internes (professionnels), élèves et parents d'élèves :
- Indicateurs d'évaluation pertinents : oui, complètement oui, partiellement non
- Action à poursuivre arrêter modifier, selon les indications suivantes :

Projet d'établissement 2015-2018

- Recommandations du comité d'évaluation :

